

THOMAS R. BERGER, O.C., c.r.
Édifice Marine, bureau 440
355, rue Burrard
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 2G8

Le 31 août 2005

L'Honorable Ethel Blondin-Andrew
Ministre d'État (Nord canadien)
25, rue Eddy
Gatineau (Québec)
K1A 0H4

Monsieur Paul Kaludjak
Président
Nunavut Tunngavik Inc.
C.P. 638
Iqaluit (Nunavut)
X0A 0H0

Monsieur Paul Okalik
Premier ministre du Nunavut
C.P. 2410
Iqaluit (Nunavut)
X0A 0H0

Madame,
Messieurs,

Veillez trouver ci-joint le rapport provisoire portant sur la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut (ARTN), le financement des institutions gouvernementales et le règlement des différends. Je traiterai du chapitre 23 de l'ARTN dans le rapport final.

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'assurance de ma haute considération.

BERGER & COMPANY

[Signature]

Thomas R. Berger, O.C., c.r.

TRB/sn

P.j.